1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit :
LINGETTES 3M SPECIAL SANITAIRES
Utilisation du produit :
Lingettes pré-imprégnées pour le nettoyage des sanitaires.
Code d'identification :
Identification de la société :
Adresse : 3M FRANCE
Boulevard de l'Oise
95006 Cergy Pontoise Cedex
Téléphone : 01.30.31.61.61
N° d'appel d'urgence :
ORFILA
Téléphone : 01.45.42.59.59

2 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU DISTILLEE	7732-18-5	80 - 90
ETHANOL	64-17-5	5 - 10
Symboles et phrases de risques: F ; R: 11		
CHLORURE DE TETRADECYLDIMETHYLBENZYLAMMONIUM	139-08-2	0 - 1,5
CHLORURE DE BENZODODECINIUM	139-07-1	0 - 1,5

Nature chimique :

3 IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

4 PREMIERS SECOURS

En cas d'inhalation :
Si des symptomes apparaissent, retirer de la zone polluée et mettre à l'air frais. Si les symptomes persistent, appeler un médecin .
En cas de contact avec la peau :
Laver la peau affectée avec de l'eau et du savon. Si des symptomes se développent, consulter un spécialiste.
En cas de contact avec les yeux :
Appeler un médecin. Rincer les yeux à grande eau.
En cas d'ingestion :
Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente. Appeler un médecin.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés :
Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone).
Dangers spécifiques :
Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.
Mesures particulières d'intervention :
Porter un vetement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes,

masque facial et chasuble pour protéger la tete. L'eau peut etre utilisée pour couvrir le feu.

6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :
Observer les mesures de précaution indiquées dans les autres sections.

Mesures après fuite ou déversement :
Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

Méthodes de nettoyage :
Incinérer dans une installation appropriée.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils d'utilisation :
Eviter le contact avec les agents oxydants.

Conditions de stockage recommandées :
Stocker à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

Matières incompatibles :
Stocker à l'écart des agents oxydants.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites de moyenne d'exposition :
Ethanol : 1000 ppm (1900 mg/m3), Circulaire du 19/07/1982.

Protection respiratoire :
Non applicable. Eviter l'inhalation des vapeurs, brouillards et pulvérisations.

Protection des mains :
Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée: Néoprène.

Protection des yeux :
Eviter le contact avec les yeux. Eviter le contact des yeux avec les vapeurs, brouillards et pulvérisations. Pour éviter le contact avec les yeux, l'équipement suivant doit etre porté, seul ou combiné, suivant le cas: Porter des lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau et du corps :
Eviter le contact prolongé ou répété avec la peau.

Ingestion :
Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Laver soigneusement les zones exposées avec de l'eau et du savon. Conserver en dehors de la portée des enfants.

Ventilation recommandée :
Utiliser dans les zones bien ventilées.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique,couleur,odeur	:	lingettes imprégnées, faible odeur
pH	:	7 - 8
Point/intervalle d'ébullition (°C)	:	100 °C
Point d'éclair - Coupe fermée (°C)	:	
Limites d'explosivité dans l'air	:	
- Inférieure (% en volume)	:	
- Supérieure (% en volume)	:	
Hydrosolubilité	:	totale
Densité relative (Eau=1)	:	1
Teneur en matières volatiles (%)	:	

10 STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité :

Pas de polymérisation dangereuse. Stable.

Matières à éviter :

Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux :

Oxydes d'azote. Chlorure d'hydrogène. Ammoniac. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Effets en cas d'inhalation :

Peut etre absorbé par inhalation en quantité nocive. Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : Irritation des voies respiratoires supérieures: les symptomes peuvent inclure inflammation du nez et de la gorge, toux et éternuements.

Effets en cas de contact avec la peau :

Légère irritation de la peau: les symptomes peuvent inclure rougeurs, boursouflures et démangeaisons.

Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation modérée des yeux: les symptomes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes et vision floue.

Effets en cas d'ingestion :

Irritation des tissus digestifs: les symptomes peuvent inclure douleurs, vomissements, sensibilité de l'abdomen, nausées, présence de sang dans les vomissements et dans les selles.

Données complémentaires :

Une seule exposition au-delà des limites recommandées, peut causer : Dépression du système nerveux central: les symptomes peuvent inclure maux de tete, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement. Une exposition prolongée ou répétée au dessus des limites d'exposition peut causer : Effets neurologiques : Les symptomes peuvent inclure un changement de personnalité, un manque de coordination, une perte sensorielle, des picotements ou engourdissement des extremités, une faiblesse et des tremblements.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Ecotoxicité :

Non déterminée

Données et informations complémentaires :

Pas de données disponibles.

Etant donné la diversité des réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant élimination.

13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets résultant de l'utilisation :

Le produit peut etre incinérer.

Emballages souillés :

Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.

Nomenclature des déchets : 15 02 03

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro ONU :
Groupe d'emballage :
VOIES TERRESTRES (ADR/RID)
- Classe : Non réglementé
MARITIME (IMDG)
- Classe : Non réglementé
AERIEN (ICAO/IATA)
- Classe : Non réglementé

15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage réglementaire :
Symbole(s)
Contient :
Phrases de risque :
Conseils de prudence :
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
Tableau des maladies professionnelles:
84 : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.
Informations particulières :
Pour plus d'information, contactez 3M.

16 AUTRES INFORMATIONS

Phrases de risque mentionnées en section 2 :
R11 : Facilement inflammable.
Raison de la réédition :
Création.

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné,à la date indiquée.Ils sont donnés de bonne foi.L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est concu.Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.